

Collège Marie-José Pérec  
131 Rue de Livilliers  
95520 OSNY  
01-88-60-79-20

A Osny,  
Le mardi 17 septembre 2024  
  
La Principale,  
Aux parents d'élèves.

**Objet : Déroulement des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration.**

Madame, Monsieur,

L'article L.111-4 du code de l'éducation dispose que les parents d'élèves participent par leurs représentants aux conseils d'administration. Les représentants des parents d'élèves, élus chaque année, ont voix délibérative au conseil d'administration qui se réunit au minimum 3 fois par an.

Les élections des **6 représentants des parents d'élèves et de leurs suppléants** au conseil d'administration du collège Marie-José Pérec se dérouleront selon le calendrier ci-dessous :

**Vendredi 20 septembre 2024** : arrêt de la liste des parents constituant le corps électoral.

La liste des parents d'élèves (ayant donné leur accord pour communiquer leurs coordonnées) sera alors consultable au secrétariat de direction auprès de Mme Slimani.

**Lundi 30 septembre 2024** : clôture de la réception des listes de candidatures, sachant qu'une liste doit contenir au moins deux noms et au plus douze noms. Les listes de candidatures, signées par les candidats, accompagnées ou non d'une profession de foi, sont à déposer au secrétariat de direction.

**Vendredi 4 octobre 2024** : remise aux parents du matériel de vote par l'intermédiaire des élèves.

Je vous remercie de privilégier le vote par correspondance qui restera possible jusqu'au **11 octobre 2024, 12h30**.

**Vendredi 11 octobre 2024** : De 8h30 à 12h30, élection des représentants des parents d'élèves dans la loge de l'agent d'accueil.

La clôture du scrutin, le 11 octobre 2024 à 12h30, sera suivie du dépouillement et de l'affichage des résultats (sur le panneau d'affichage extérieur à gauche du portail d'entrée).

Je vous remercie par avance pour votre engagement et votre participation à ces élections.

Bien à vous

Catherine Le Troadec

